

LA HAYE FOUASSIÈRE

Mairie de La Haye-Fouassière
6 rue de la Gare
44690 LA HAYE-FOUASSIÈRE
Tél. 02 40 54 80 23

CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 JUILLET 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le 4 juillet, à 20 h, le Conseil municipal s'est réuni salle des Camélias, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 27 juin 2024

Étaient présents :

Vincent MAGRÉ
Philippe FORMENTEL
Vanessa PAGEOT
Jean-Marie MOREL
Aurélie ARQUIER
Jean-Yves ARTAUD
Séverine KUTER
Jocelyne LANDRON
Jean-Marie CAMIER
Pierre NOBLET
Philippe ROUSSEAU
Patrick TESSIER
Stéphanie VIOLIN
Elise LE BAIL
Amélie GOUTH
Vincent PÉRUSET
Serge LAFFONTAS
Jacques COUILLAUD
Agnès PARAGOT
Laurence CLÉMENCEAU
Sabine AUDRAIN
Bruno TOUPET
Isabelle CIVEL

Étaient excusés et représentés :

Jean-Luc VIAUD ayant donné pouvoir à Jocelyne LANDRON
Patrice CHOIMET ayant donné pouvoir à Philippe FORMENTEL
Audrey VIDAL-BLANCHARD ayant donné pouvoir à Séverine KUTER
Elodie CAMIER ayant donné pouvoir à Vincent PÉRUSET

Secrétaire de séance : Amélie GOUTH

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 JUILLET 2024**

**ANIMATION LOCALE
Subvention exceptionnelle
Association Road to Handisport**

Aurélié ARQUIER expose :

La municipalité a mené en 2024 plusieurs animations thématiques afin de promouvoir la pratique des mobilités douces et notamment du vélo.

Dans ce contexte, un défi vélo est organisé du 14 au 30 juin afin d'inciter les Hayonnais et Hayonnaises à troquer la voiture pour le vélo, notamment pour les trajets courts et les trajets du quotidien. Afin de motiver les participants au challenge à réaliser un maximum de kilomètres, il a été proposé de convertir les kilomètres en argent, au travers d'un don à une association.

L'association retenue est Road to Handisport, basée à Mouzillon, qui collecte des fonds pour permettre à des personnes en situation de handicap de bénéficier d'un équipement de mobilité adapté à la pratique sportive. Elle permet l'achat de matériel sportif adapté, facilite la réinsertion dans la vie de manière autonome et sensibilise les personnes au monde du handisport.

Un barème de conversion des kilomètres en euros a été établi comme suit :

- Moins de 700 km = 200 €
- Entre 701 et 1 000 km = 400 €
- Entre 1 001 km et 1 300 km = 600 €
- Plus de 1 301 km = 800 €

Le défi vélo a été réalisé par 38 personnes. Le nombre de kilomètres parcourus a été de 1700. Il est proposé de verser une subvention de 800 €.

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'avis de la commission animation locale du 12 juin 2024

Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le Conseil municipal :

DÉCIDE d'attribuer la subvention exceptionnelle de 800 € à l'association Road to handisport

DIT que les crédits correspondants sont prévus au budget principal ;

AUTORISE le Maire à signer toutes pièces utiles pour l'exécution de la présente délibération.

Vote :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

La Haye-Fouassière, le 04/07/2024

Le Maire
Vincent MAGRÉ

The image shows a black ink signature of Vincent Magré written over a circular official stamp. The stamp features the coat of arms of the municipality and the text 'MAIRIE DE LA HAYE-FOUSSIERE' at the top and '44 - LOIRE-ATLANTIQUE' at the bottom.

La secrétaire de séance
Amélie GOUTH

The image shows a blue ink signature of Amélie Gouth.